



CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 01/02/2025 MAIRIE DE LA VERDIERE-83560

## CONSEIL MUNICIPAL-COMMUNE DE LA VERDIERE

<b>Date</b>	01/02/2025
<b>Lieu</b>	Salle du Conseil Municipal
<b>Présents</b>	Gilles ROGIER, Sandra LIZANO, Gisèle VAUQUOY, Elisabeth FERRIER, Serge FERRIER, Frédéric BUISSON, Nicole THEILLOUT , F PIEULLE IKHLEF, , Jean-Philippe BERSIA, E BOURASSEAU, D DUVAL, C BEAUDUEN D ENJARLAN, M GILLET
<b>Absents</b>	G MARIGNANE, J GUERARD, F PAYAN, S BLANC
<b>Procurations</b>	JF CHARRAT à C BEAUDUEN, F PIEULLE IKHLEF à G VAUQUOY
<b>Quorum</b>	13 en début de séance
<b>Heure d'ouverture de la séance</b>	9h35
<b>Heure de clôture de la séance</b>	
<b>Présidence</b>	Monsieur le Maire Gilles ROGIER
<b>Secrétaire de séance</b>	Pour l'opposition : Pour la majorité : Mme Gisèle VAUQUOY a été élue secrétaire de séance
<b>Public</b>	Oui dans le respect des règles sanitaires en vigueur
<p><b>Le registre des délibérations de la séance précédente a été notifié à chaque élu pour signature.</b></p>	



CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 01/02/2025 MAIRIE DE LA VERDIERE-83560

<b>Dossier n°1</b>	<b>Approbation du précédent conseil municipal</b>
<b>Débat</b>	G ROGIER demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal du conseil du 30/11/2024 Aucune remarque
<b>Vote</b>	<b>Pour : à l'unanimité</b> <b>Contre :</b> <b>Abstentions :</b>
<b>Dossier n°2</b>	<b>Décisions prises en application de la délégation au Maire</b>
<b>Débat</b>	G ROGIER fait une présentation des décisions qu'il a pu prendre en vertu de la délégation au Maire : <ul style="list-style-type: none"><li>- DC 2024-018 ACTE CONSTITUTIF D'UNE REGIE DE RECETTE CDS ANNULE ET REMPLACE DC 2024-003 : augmentation de l'encaissement à 12 000€</li><li>- DC 2024-019 : subvention région mur lavoir Fontvieille modification du montant global</li></ul>
<b>Dossier n°3</b>	<b>Coupe ONF 2025</b>
<b>Débat</b>	G ROGIER explique qu'il s'est déplacé avec le technicien de l'ONF, il va être conservé des ilots, ainsi que les arbres remarquables. Pour eux il faut absolument suivre le plan de coupe pour régénérer la forêt. Le volume présumé est d'environ 230 m <sup>3</sup> /hectare. Il y a 3.9 hectares, vers Malassoque C'est l'ONF qui gèrera l'appel à candidature. E BOURASSEAU explique qu'à une certaine époque des coupes ont été faites par des privés et tout avait été rasé.
<b>Vote</b>	<b>Pour : à l'unanimité</b> <b>Contre :</b> <b>Abstentions :</b>
<b>Dossier n°4</b>	<b>Adhésion aux « amis de la gendarmerie »</b>
<b>Débat</b>	G ROGIER informe que c'est une association d'intérêt général, il est important de soutenir la gendarmerie et avec cette adhésion c'est une action envers eux. La cotisation est de 100 € Aujourd'hui la brigade de Rians a environ 13/14 gendarmes.
<b>Vote</b>	<b>Pour : à l'unanimité</b> <b>Contre :</b> <b>Abstentions :</b>



FINANCES

<b>Dossier n°1</b>	<b>Ouverture des crédits d'investissement 2025 budget commune</b>
<b>Débat</b>	G ROGIER explique qu'entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le vote du budget nous avons des investissements à réaliser et à payer . Il explique le calcul , il est pris 25% du montant des chapitres 20/21/23 en soustrayant le remboursement de la dette 2024.
<b>Vote</b>	<b>Pour : à l'unanimité</b> <b>Contre :</b> <b>Abstentions :</b>
<b>Dossier n°2</b>	<b>Ouverture des crédits d'investissement 2025 budget eau et assainissement</b>
<b>Débat</b>	G ROGIER explique à l'identique que le calcul est le même pour le budget de l'eau et assainissement.
<b>Vote</b>	<b>Pour : à l'unanimité</b> <b>Contre :</b> <b>Abstention :</b>
<b>Dossier n°3</b>	<b>Convention SPA 2025</b>
<b>Débat</b>	G ROGIER informe que chaque année nous signons une convention pour la stérilisation en 2025 E FERRIER explique que la personne qui s'occupait des chats s'arrête car la mairie n'a pas voulu signer une attestation l'autorisant à aller chez les gens. Elle ne veut plus donner à manger aux chats. G ROGIER explique qu'aujourd'hui il y a des comptes ouverts partout, elle aurait pu prendre les croquettes ailleurs. Le bon pour Intermarché était fait. M GILLET explique qu'elle n'a pas voulu signer la convention G ROGIER explique que le but c'est de signer la convention avec la SPA Pour les nourrir, ce sera en bas au service technique. Pour le nombre de chats à stériliser: 20 chats pour 1100€
<b>Vote</b>	<b>Pour : à l'unanimité</b> <b>Contre :</b> <b>Abstention :</b>
<b>Dossier n°4</b>	<b>Demande de subvention DETR rénovation des réseaux d'alimentation en eau potable chemin des Jas et Chichéri</b>
<b>Débat</b>	G ROGIER explique que des travaux sont prévus chemin des jas et chichéri. Ce projet a été travaillé par Var ingénierie : 253 589€ Le département n'a pas retenu ce dossier. A voir si en 2025 on peut le redéposer. On a demandé 80% le maximum. L'agence de l'eau passe en commission mi-février.



CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 01/02/2025 MAIRIE DE LA VERDIERE-83560

	Une proposition de 50% a été proposée.
Vote	<b>Pour : à l'unanimité</b> <b>Contre :</b> <b>Abstention :</b>
Dossier n°5	<b>Demande de subvention DETR rénovation du garage des services technique</b>
Débat	G ROGIER explique qu'une demande a été faite au département, avec une participation de 150 000€. Nous attendons la réponse de la Région qui finance le toit photovoltaïque. Le montant demandé à la DETR est d'environ 37% soit 127 204€.
Vote	<b>Pour : à l'unanimité</b> <b>Contre :</b> <b>Abstention :</b>
Questions diverses	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>PIGEONS</b> : C BEAUDUEN informe qu'il semblerait qu'il y en ait moins. Le Château utilisait un drone pour les effaroucher. G ROGIER informe que le clocher a été nettoyé et que les grillages ont été refaits par une entreprise qui a également dératé. G ROGIER dit qu'il va falloir faire l'élagage du platane de la Place Centrale. Nous avons un projet de pigeonnier. JP BERSIA explique que pour le platane c'est en cours avec le Département.</li><li>- <b>CIMETIERE</b> : G ROGIER explique que le SPL est venu pour nous accompagner pour l'extension. Il est préconisé de voir les 2 terrains, celui derrière le parking et celui à droite.</li><li>- <b>CENTRE DE SANTE</b> : G ROGIER explique que le docteur a prolongé jusqu'au 21/02. Nous avons eu une visio de l'ARS qui va nous accompagner dans la recherche d'un nouveau médecin. S FERRIER explique que nous avons eu des contacts pour le centre de santé : un grec mais les trajets et l'administration française étant trop compliqués, il a préféré s'orienter sur Paris, un algérien qui devait faire valider son diplôme en France mais c'était trop compliqué, nous avons eu également un autre médecin de Mandelieu mais sa famille n'a pas voulu suivre. Si nous n'avons pas de médecin, il y a des pistes pour des remplacements en attendant un nouveau médecin.</li><li>- D DUVAL informe qu'un propriétaire du <b>chemin de la Salette</b> l'a interpellé car il insiste sur le fait que les vélos sont interdits. JP BERSIA précise que ce sont les véhicules motorisés.</li><li>- <b>STEP VILLAGE</b> : G ROGIER explique qu'il va y avoir une visio mardi après-midi. D DUVAL explique que la recherche de terrains a été effectuée, des terrains ont été trouvés, mais les terrains sont privés.</li><li>- <b>TRAVAUX</b> : JP BERSIA informe que la commission travaux est reportée car il est dans l'attente de devis. Pour la piscine, l'entreprise est en cours de propositions. Pour la buvette du camping il faudra mettre un sous compteur car ils sont piqués sur le réseau commune. Pour les Voiries, il est en attente des retours d'Eurovia. Pour la base de loisirs, les négociations sont en cours,</li></ul>



**CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 01/02/2025 MAIRIE DE LA VERDIERE-83560**

	<p>ça concerne les gradins, le foot à 6, la reprise des clôtures et la piste. Les jeux d'enfants ont été enlevés car le tir à l'arc sera à cet endroit. Pour les jeux d'enfants il faut avoir une réflexion.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>PADEL</b> : G ROGIER explique que la dalle sera coulée mercredi, et l'équipement début du printemps.</li><li>- <b>ECOLE</b> : G ROGIER informe que les travaux de l'école démarreront la première semaine des vacances de février et le préau aux vacances de printemps.</li></ul>
--	--

**PV arrêté le 01/02/2025 à 11h27**

**Gilles ROGIER**

**Le Maire**



**Gisèle VAUQUOY**

**Le secrétaire de séance**